



DECISION MUNICIPALE N° 021/DM/C-MGA/SG/2025

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

Vu la constitution;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga;

Vu le décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020.

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE -

Article 1^e. - L'Avis d'Appel d'offre National Ouvert N°03/AONO/C-MGA/CIPM/2025 du 24 janvier 2025 pour les Travaux de construction d'une Case Communautaire à NGAM, dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2025/Commune de Meiganga est attribué au soumissionnaire suivant le tableau ci-dessous:

ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC	DELAIS
ETS JEANNY B.P: Yaoundé Tél. 696 04 60 73	19 294 503 FCFA	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS:

- PREFET/MBERE
- ARMP/AD/NGDERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM/C-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -

Meiganga, le 04 AVR 2025

Le Maire,



Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre de la Valeur



COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA COMMUNIQUE,

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du Marché pour les travaux de construction d'une Case Communautaire à NGAM, dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2025/Commune de Meiganga.

ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC	DELAIS
ETS JEANNY B.P: YAOUNDE, Tél. 696 04 60 73	19 294 503 FCFA	Quatre (04) mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à prendre attache avec le Secrétaire Général de la Commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

Meiganga, le 04 AVR 2025

Le Maire,



Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre de la Valeur

AMPLIATIONS:

- ARMP/AD/NGDERE
- PREFET/MBERE
- DDMAP/MBERE
- CIPMC-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -